



ADEAR 37



*Confédération
Paysanne
de Touraine*

Offre de Stage - ADEAR 37 - Tours

" Etude post-installation" auprès des paysan.ne.s récemment installé.e.s

CONTEXTE

La Confédération paysanne 37 et l'ADEAR 37 (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rurale) oeuvrent ensemble à la mise en place et à la défense d'une agriculture paysanne

L'ADEAR 37 avec un réseau de partenaires associatifs, soutien, fédère et accompagne des projets agricoles dans une dynamique citoyenne et territoriale.

L'ADEAR 37, à travers son programme d'accompagnement individuel et collectifs, mène des actions visant à outiller les futur.e.s paysan.ne.s, créer du lien au niveau local entre ses membres pour concrétiser des projets d'installation innovants, à taille humaine et en agriculture paysanne.

Ce programme est piloté par les administrateur.rice.s du pôle Installation /Transmission de l'Adear.

Près de 150 personnes accompagnées depuis 2008 par l'ADEAR37 sont aujourd'hui installées.

Nos échanges avec ces paysan.ne.s récemment installé.e.s mènent à plusieurs constats:

- des difficultés dans les années qui suivent l'installation,
- des souhaits d'évolution des systèmes de production,
- des envies parfois de changer de métier.

L'ADEAR 37 se questionne sur ses possibilités d'être au plus près des préoccupations des paysan.ne.s de notre réseau pendant ces périodes de remise en question.

Pour cela, l'ADEAR estime nécessaire de disposer de données, des témoignages qui permettront de proposer un accompagnement au plus près des besoins et pour la Confédération paysanne de Touraine de définir des revendications politiques permettant des installations nombreuses et pérennes.

OBJECTIFS DU STAGE

- Connaître la situation des paysan.ne.s accompagné.e.s par notre réseau après quelques années d'installation mais aussi tout au long de leur vie professionnelle. Ont-ils trouvé des équilibres de vie/travail qui leurs conviennent? Comment? Quels sont les souhaits, nécessités d'évolutions? Comment? Si non pourquoi? Quels sont leurs besoins d'accompagnement?
- Adapter nos accompagnements post-installation à la situation des paysan.nes afin de rendre les fermes plus durables.

MISSIONS

- Définir avec l'équipe salariée et les administrateur.rice.s les contenus d'un questionnaire destiné aux paysan.ne.s, la forme des rendus et leurs utilisations.
- Étudier les études qui ont été faites sur le même sujet dans le réseau FADEAR (PACA/ Occitanie) - prendre contact, dans d'autres régions et s'en inspirer.
- Aider à définir une méthodologie d'étude / recueil des informations
- Réaliser un questionnaire, assurer sa diffusion et son suivi au sein du réseau
- Réaliser des rencontres / entretiens avec des paysan.ne.s.

- Recenser auprès des partenaires (AFOCG, Solidarité paysan, ATAG, MSA, Aide 37) , les accompagnements existants, et les aides possibles dans les situations difficiles et en faire une analyse.
- Synthétiser / présenter les données recueillies.
- Réfléchir avec les salarié.es à des méthodes d'accompagnement en fonction des besoins exprimés, et en prenant en compte l'existant.
- Rédiger une note de positionnement politique.
- Organiser un temps de présentation pour le réseau et nos partenaires (politiques et réseau INPACT).

Le/la stagiaire sera intégré·e à une équipe qui compte actuellement 4 salarié·es, dont une en charge de l'installation-transmission et une en charge de la post-installation et de l'installation progressive. Ces missions seront également suivies par un groupe de paysan.ne.s membre du Conseil d'Administration de l'ADEAR 37.

PROFIL RECHERCHE

- Intérêt pour le monde rural et paysan
- Apprécier le travail en équipe
- Etudes en sciences sociales et méthodologie de recherche (sociologie, anthropologie, développement rural, sciences politiques...).

CONDITIONS

- Stage de 4 à 6 mois à partir de Janvier 2023
- Lieu du stage: Locaux de l'ADEAR 37 : 17 allée de la Gaudinière, 37000 Tours.
- Nécessité d'un permis B et une voiture pour déplacement. Déplacements défrayés (0.42 € / km en 2022)
- Bureau et ordinateur fournis par l'association ADEAR 37
- Indemnité légalement prévue : 3,90 euros / heures, soit environ 600,60 euros par mois (en 2022)

Envoyer lettre de motivation et CV par courriel uniquement à contact@adear37.org avant le lundi 14 novembre 2022